

<http://porte-normandie-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article536>



# INFORMATION PPMS

- Le lycée - Présentation et informations pratiques -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

---

Copyright © Lycée Porte de Normandie - Tous droits réservés

---

L'établissement s'est doté de 2 PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sûreté) :

- ▶ l'un en cas de risques majeurs (inondations, tempête, orage ...) qui nécessiteraient un confinement ou une évacuation des élèves sur ordre des autorités.
  - ▶ l'autre en cas d'attentat ou d'intrusion, qui contraindrait à l'application par les élèves et les personnels des consignes nationales : se cacher ou s'échapper.
- Deux exercices de mise en oeuvre des ces plans, dont vous serez prévenus au préalable, seront donc organisés pendant l'année scolaire.

En cas de survenue d'un événement de grande ampleur (événement naturel, technologique ou de type attentat-intrusion), la communication vers la population relève de la compétence et de la responsabilité des services de la préfecture. Le rectorat apporte appui et relai à la communication, selon les directives de la préfecture.

Différents moyens de communication peuvent être utilisés selon la situation et les destinataires : liaisons téléphoniques, courriels, SMS, intranet, internet (sites de l'académie et/ou DSDEN), réseaux sociaux.

L'équipe de direction du lycée reste à votre écoute pour tout complément d'information.

Mise à jour : 3 septembre 2019